



TABLE RONDE MINISTERIELLE SUR L'ACTIVITE POSTALE ET DIALOGUE SECTORIEL

***TOUR DE L'UPAP : pour une
transformation de la poste africaine au
service des économies numériques et
intelligentes***

Siège de l'UPAP

**TABLE RONDE MINISTERIELLE SUR L'ACTIVITE POSTALE ET
DIALOGUE SECTORIEL**

***TOUR DE L'UPAP : pour une transformation de la poste africaine au service
des économies numériques et intelligentes***

VISION

Faire de l'Afrique un réseau postal unique, partie intégrante du réseau postal mondial, offrant des produits et des services modernes et de haute qualité en réponse aux besoins de la clientèle.

MISSION

Piloter le développement du secteur postal en Afrique et promouvoir la coopération entre les acteurs en vue de favoriser des réformes du dispositif physique, électronique et financier.

OBJECTIFS STRATEGIQUES DE L'UPAP : 2021-2025

OBJECTIF 1 : SENSIBILISER	Encourager les gouvernements à créer un environnement plus propice au développement d'un secteur postal inclusif
OBJECTIF 2 : SOUTENIR	Soutenir le secteur postal africain pour qu'il développe une politique harmonisée et juridique. Cadre réglementaire, normatif et technologique
OBJECTIF 3 : CONSTRUIRE	Renforcer les capacités des opérateurs désignés pour qu'ils mettent en œuvre avec succès le programme de transformation
OBJECTIF 4 : CONSOLIDER	Consolider la performance du Secrétariat général

ACTES DE L'UNION PANAFRICAINNE DES POSTES : ARTICLE 9 – OBJECTIFS DE L'UNION

Les objectifs de l'Union sont les suivants :

- | | |
|--|---|
| 1. promouvoir la coopération au développement entre les Etats membres dans le domaine des services postaux ; | 6. promouvoir la recherche et le développement dans le secteur postal ; |
| 2. promouvoir et faciliter l'accès à des services postaux universels de qualité; | 7. promouvoir des projets régionaux de développement du réseau postal africain ; |
| 3. promouvoir et faciliter la réforme du secteur postal ; | 8. favoriser le développement de nouveaux produits et services ; |
| 4. promouvoir et faciliter l'assistance technique dans le secteur postal ; | 9. promouvoir le développement durable du secteur postal ; |
| 5. promouvoir et défendre les positions communes des Etats membres sur des questions postales ; | 10. promouvoir l'action positive en faveur des groupes défavorisés dans le développement du secteur postal. |

1.0 MANDAT ET OBJECTIF DU PAPU

L'Union panafricaine des postes (UPAP) est une institution spécialisée de l'Union africaine (UA) chargée de piloter et de coordonner le développement des services postaux en Afrique. Le mandat principal de l'UPAP consiste notamment à permettre au secteur postal de devenir une composante essentielle de l'économie numérique ; sensibiliser les dirigeants africains à donner la priorité au secteur postal et à l'inclure dans les plans de développement nationaux ; soutenir le développement d'un « modèle de service universel » régional ; et renforcer la voix de l'Afrique dans les dialogues postaux mondiaux.

Sur la base de l'objectif primordial de promouvoir le développement socio-économique et de contribuer à la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et des ODD des Nations Unies, le secteur postal en Afrique poursuit la numérisation des services et la modernisation de l'infrastructure postale afin de se concentrer sur les quatre principaux domaines indiqués ci-dessous qui sont en harmonie avec la Vision de l'UPU :

- Les gouvernements doivent réduire les écarts en matière de développement postal grâce à des investissements accrus et des politiques ciblées, et promouvoir diverses manières d'utiliser le réseau postal pour le développement socio-économique ;
- Les régulateurs doivent harmoniser et améliorer le cadre réglementaire du secteur ;
- Les opérateurs doivent chercher à améliorer leurs performances en mettant en œuvre des stratégies diversifiées et des améliorations opérationnelles ; et
- Les autres parties prenantes du secteur privé et des institutions publiques doivent poursuivre des partenariats avec le secteur postal en s'engageant avec des opérateurs désignés.

2.0 LE RÔLE DES SERVICES POSTAUX EN AFRIQUE

Le service postal est une « plateforme qui relie les gens par le biais d'échanges et de flux d'informations, d'argent et de biens ».

- i) La Poste assure la logistique et la distribution de marchandises, de services financiers et de courrier.
- ii) La poste est une institution de développement qui peut être utilisée pour déployer des programmes et des projets gouvernementaux ainsi que pour réduire la fracture numérique.
- iii) Gouvernement électronique : fourniture de services gouvernementaux via les canaux numériques, par exemple des documents nationaux tels que des passeports, des actes de naissance et diverses licences.
- iv) Inclusion financière – Dans certains cas, les bureaux de poste sont les seuls points de vente dans la communauté donnant accès à de l'argent liquide, des envois de fonds et des services bancaires.
- v) Facilitation du commerce : promotion du commerce transfrontalier et fourniture du commerce électronique pour soutenir les petites et moyennes entreprises qui n'ont pas accès aux marchés mondiaux.
- vi) Fournisseur de services essentiels, par exemple livraison de médicaments, d'équipements de protection individuelle (EPI), de vaccins, de paniers alimentaires, d'envois de fonds, etc. pendant les périodes de verrouillage national induites par le COVID 19.

- vii) Contribution à l'intégration régionale et mondiale en jouant un rôle logistique de premier plan dans la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) de l'Union africaine.
- viii) Créer des liens avec les citoyens africains et leurs proches de la diaspora.

3.0 DYNAMIQUE DU SECTEUR POSTAL

Les forces suivantes ont changé et façonné les modèles postaux au cours de la dernière décennie :

1. Besoins évolutifs des clients ;
 - ✓ Accès mondial à l'approvisionnement en biens
 - ✓ Shopping en ligne
2. Mondialisation des marchés postaux :
 - ✓ Aucune frontière géographique pour les acheteurs et les fournisseurs.
3. Concurrence accrue ;
 - ✓ Services de distribution – acteurs locaux et internationaux
 - ✓ Services financiers - banques, agents de transfert d'argent, opérateurs d'argent mobile ;
4. Déréglementation et commercialisation ;
 - ✓ Ouverture du secteur à d'autres acteurs
 - ✓ Transformation des OD en entités commerciales
5. Emergence d'un environnement réglementaire ;
 - ✓ Licences et application
 - ✓ Normes de qualité et de performance
6. Révolution des TIC et convergence numérique des services en raison de la croissance rapide des développements technologiques ;
 - ✓ Numérisation – utilisation de solutions électroniques basées sur Internet et de solutions mobiles
 - ✓ Convergence : Quatrième révolution industrielle : combinaison de systèmes cyber-physiques, de l'Internet des objets et de l'Internet des systèmes.
 - ✓ Internet des objets postaux (IPOT)
 - ✓ Livraisons par drones
 - ✓ Analyse des mégadonnées
 - ✓ Technologie Block Chain – la technologie sous-jacente aux crypto-monnaies.
 - ✓ Les crypto-monnaies et leurs bêtes de somme (le bit coin)
 - ✓ Twitter-Crypto ou Tweet Coin
 - ✓ Intelligence artificielle et robotique

4.0 LA POSTE NUMERIQUE : TIRER PARTI DES OPPORTUNITES DES ECONOMIES NUMERIQUES .

« La poste peut être au centre d'un tout nouveau monde reliant les flux fluides d'informations, de biens et de devises qui maintiennent le monde uni en tant que catalyseur du développement durable et du bonheur des individus et des communautés qu'elle dessert. » Auteur inconnu

- ✓ Extension de l'ancien noyau de la poste à la technologie du siècle prochain en créant des plateformes ouvertes aux autres pour réaliser la croissance de l'entreprise et participer en tant que partenaires de services et de technologie. La poste doit offrir des services inspirés de la technologie et soutenus par des applications technologiques robustes, interopérables et évolutives.

- ✓ La numérisation de la poste doit repositionner le secteur afin qu'il joue un rôle central dans les économies numériques en tant que plateforme performante pour les deux économies – le monde virtuel et le monde réel.

A cet égard, il est nécessaire d'établir ce qui suit :

a) Infrastructure, matériel et logiciels nécessaires :

- ✓ Electrification et connectivité ;
- ✓ Systèmes et outils numériques

b) Capacités de poste numérique (bureau de poste intelligent) :

- ✓ Villes intelligentes ; Agriculture intelligente ; Tourisme intelligent
- ✓ E-Santé ; Exploitation minière électronique ; Education en ligne

**Publié par le SECRETARIAT GENERAL de l'UPAP
Arusha, 2023**